

Circuit de validation



Chez CDF, les décisions sont structurées pour garantir rigueur et traçabilité :

- Le **DP** (Directeur de Projet) tranche les aspects opérationnels du projet et arbitre au quotidien ; c'est votre premier point d'échange pour clarifier options, risques, irritants ou contraintes.
- Le **DPô** (Directeur de Projet fonctionnel / budgétaire) valide toute **dépense importante**, dont ce POC ; sa validation requiert une **note écrite courte, structurée et argumentée**.
- Au-delà de **50 k€**, un comité de direction serait mobilisé — ce n'est pas le cas ici, mais il est utile d'en comprendre la logique.

Vous disposez de :

- Un **modèle de "note éclair d'arbitrage"** en 8 lignes, avec sections obligatoires (Objet, Contexte, Options, Impacts, Recommandation, Demande de validation, Prochaines étapes, Pièces jointes).
- Le **script des canaux à suivre** :
 - Kick-off DP → Note au DPô → Message de suivi.